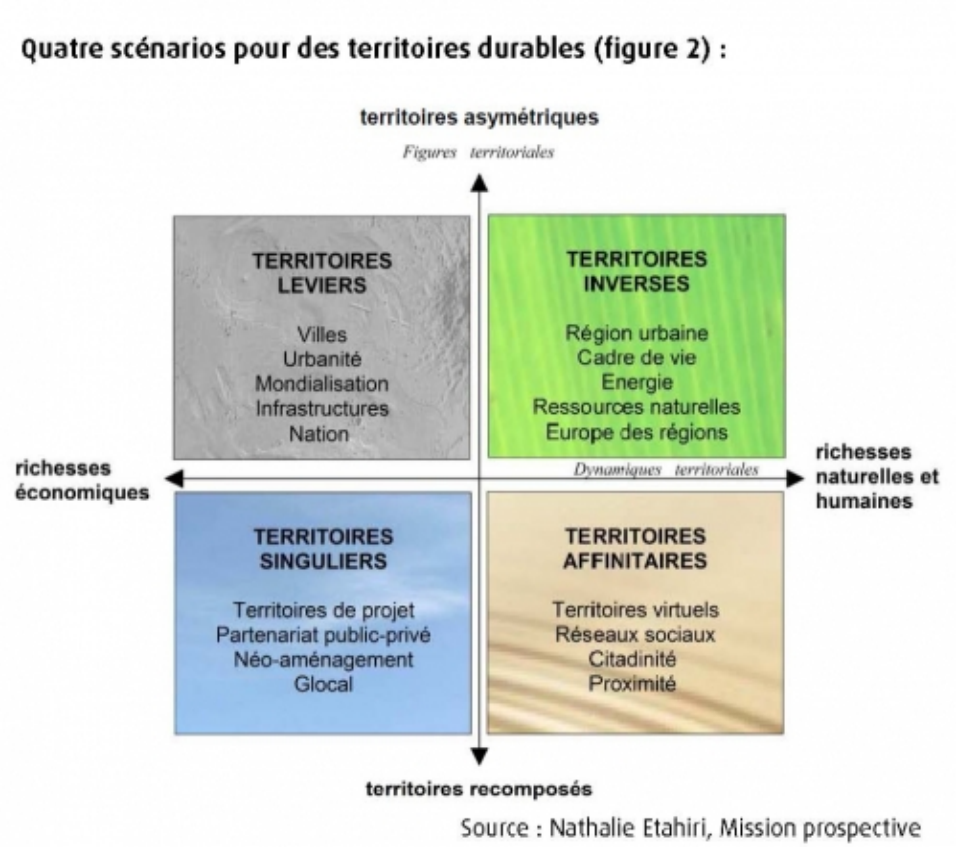
Territoire durable 2030

10 mai 2012

La mission prospective du MEDDTL (ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement) pilote le programme « Territoire durable 2030 » visant à « **co-construire des scénarios de développement durable des territoires à l'horizon 2030** ». Initié en 2010, ce **programme de prospective territoriale aborde « toutes les dimensions économiques, sociales, écologiques, climatiques, énergétiques et institutionnelles** ».

La combinaison de deux types de facteurs, (1) déterminants territoriaux (caractéristiques en termes de gouvernance, foncier, formes économiques et sociales, etc.) et (2) niveaux de richesse produits ou existants sur les territoires (richesses économiques, naturelles et humaines) a conduit à construire **quatre scénarios**.



- Les « **territoires leviers** » visent un renouvellement de la croissance via l'assainissement des finances publiques ; ils se structurent autour des métropoles et infrastructures régionales ; et les acteurs poursuivent une politique d'innovation (pôles de compétitivité, etc.). Dans ce scénario, le développement des territoires est hétérogène, certains gagnant le pari de la mondialisation et d'autres le perdant.

- Dans le scénario des « **territoires inversés** », on assiste à un exode urbain en raison de l'attractivité exercée par la vie rurale et de la richesse des territoires ruraux (potentiel énergétique, etc.). Cette relocalisation des activités à la

campagne est permise « par l'essor des NTIC, du travail à distance et des formes de consommation privilégiant les circuits courts ». Les conflits liés à la propriété se renforcent néanmoins, ce qui nécessite de renouveler les formes de gouvernance.

- Les « **territoires singuliers** » tentent de « surmonter les chocs de nature externe par une coopération intelligente entre acteurs ». Une nouvelle fiscalité et des systèmes de tarification locaux se développent, si bien que les contributions et redistributions semblent plus équitables que dans un système de prix unique, avec un risque toutefois non négligeable pour les biens et populations en raison d'un manque de coordination et d'une hétérogénéité des services.

- Les « **territoires affinitaires** » reflètent la transformation des territoires entre terroirs et territoires virtuels. Ces territoires se développent à partir de réseaux d'affinités (communautés d'échanges, de résidence, etc.). Ces réseaux passent par les réseaux sociaux, mais aussi par des alliances d'entreprises ou de collectivités locales qui cherchent à améliorer les solutions pour leurs salariés ou leurs administrés.

Dans une prochaine étape, ces **quatre scénarios seront quantifiés** pour évaluer leur durabilité, avant d'être testés sur des **territoires d'expérimentation régionaux.** Cet exercice, complété par deux autres programmes de la mission prospective « Aqua 2030 » et « Biodiversité 2030 », permettra de « formuler des hypothèses de politiques publiques portées par la prospective territoriale ».

Source : CGDD

Noémie Schaller, Centre d'études et de prospective